

# Plan d'action

du bassin versant  
de la rivière du Moulin

Chicoutimi  
Octobre 2006



Comité de bassin versant



## **CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES**

### **PAGES COUVERTURE**

Comité de bassin versant RIVAGE de la rivière du Moulin (usine Alcan-Laterrière, moulin, rivière)  
Comité de l'environnement de Chicoutimi (pêcheurs, vache et abreuvoir)  
Produits forestiers Saguenay inc. (débusqueuse)

Préliminaire

### **RÉFÉRENCE À CITER**

COMITÉ DE BASSIN VERSANT RIVAGE DE LA RIVIÈRE DU MOULIN. 2006. *Plan d'action du Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière du Moulin*, Saguenay, 24 pages.

## ÉQUIPE DE RÉALISATION

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Supervision générale et coordination | Marco Bondu, Coordonnateur  |
| Rédaction                            | Marco Bondu, Coordonnateur<br>Lisane Gamache, Chargée de projet   |
| Conception graphique                 | Conception graphique <b>mc</b>  |
| Révision                             | Nathalie Arpin, Ministère des Affaires municipales et des Régions du Québec<br>Ronald Blackburn, Citoyen<br>Denis Dahl, Ville de Saguenay<br>Véronique Fontaine Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec<br>Julie Fortin, Association des sauvaginaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean<br>Pierre-A. Gauthier, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec<br>Yvon Gobeil, Les jardins Gobeil inc.<br>Rémi Grenon, Ferme CPR Grenon<br>Gérald Guérin, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec - Secteur Faune<br>Réjean Langlois, Ministère de la Sécurité publique du Québec<br>Steeve Lemyre, MRC du Fjord-du-Saguenay<br>Lyne Pelletier, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec<br>Laurier Perron, Alcan Métal Primaire inc.<br>Julien Petitclerc, Verts boisés du Fjord du Saguenay<br>François Richard, Citoyen et président du RIVAGE<br>Marie Rochette, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec - Secteur Territoire<br>Alain Rouleau, Université du Québec à Chicoutimi<br>Michel Savard, Agence de Santé et de Services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean<br>Carmen Simard, MRC du Fjord-du-Saguenay<br>Ghislain Sylvain, ZIP Saguenay<br>Yves Tremblay, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec - Secteur Forêt |
| Correction linguistique              | Nathalya Thibault, Correctrice  |

## REMERCIEMENTS

Notre premier témoignage de reconnaissance va au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec pour son soutien financier. Par votre financement annuel récurrent, vous assurez la pérennité du RIVAGE.

Nous remercions le Regroupement des organisations de bassins versants du Québec et la direction de la Politique nationale de l'eau du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec pour le soutien technique offert aux organismes de bassin versant dans la quête de leur mission.

Nous tenons à remercier la Fondation de la faune du Québec et le Fonds d'action québécois pour le développement durable pour leur contribution financière. Votre collaboration nous offre les moyens de nous doter d'un plan directeur de l'eau pour le bassin versant de la rivière du Moulin et de progresser dans notre mission d'instaurer la gestion intégrée de l'eau sur ce territoire.

Notre reconnaissance va également à Alcan Métal primaire inc. et Produits Forestiers Saguenay inc. pour leur apport financier. Par votre contribution, vous poussez encore plus loin l'implication des intervenants du bassin versant pour la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau.

Nous voulons remercier toutes les personnes et les institutions communautaires, éducationnelles, industrielles, municipales et gouvernementales qui ont répondu à notre invitation et qui ont mis à notre disposition les informations qu'elles détenaient sur le bassin versant. Cette implication de tous et chacun milite déjà en faveur de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant.

Nous remercions M. Julien Baudrand, Mmes Annie Simard et Lyne Pelletier, les membres du conseil d'administration et du comité consultatif du RIVAGE pour le temps et l'attention accordés à l'orientation de notre travail et à la révision de nos textes. De par vos critiques constructives, nous nous sommes assurés d'optimiser la pertinence, la rigueur et la valeur de ce rapport.

Dernier mot de reconnaissance à Mme Nathalya Thibault pour avoir généreusement accepté de revoir l'orthographe et la grammaire d'une partie du document. En plus de votre temps, vous nous avez procuré une tranquillité d'esprit quant aux caprices de la langue française.

## AVANT-PROPOS

En 2002, avec l'adoption de sa nouvelle politique nationale de l'eau, le gouvernement du Québec reconnaissait le RIVAGE comme l'un des 33 organismes de bassin versant prioritaires pour l'instauration de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) au Québec.

La GIEBV au Québec se réalise selon un cycle de gestion prédéterminé. Le RIVAGE en est à son premier cycle de gestion. Entre juin 2004 et mars 2005, il a recueilli diverses données auprès des nombreux intervenants s'activant sur le territoire du bassin versant pour réaliser le portrait et le diagnostic intégrés dans l'*Analyse du bassin versant*. Les connaissances compilées dans l'analyse sont uniquement le reflet des données de la revue de littérature que nous avons été en mesure de réaliser. Dès janvier 2006, la table de concertation du RIVAGE s'est appliquée à déterminer des enjeux, des orientations, des objectifs et des indicateurs répondant aux différentes problématiques sociales et environnementales en lien avec l'eau sur le bassin versant qui se sont dégagées du diagnostic de l'analyse. Finalement, au cours de l'été 2006, le RIVAGE a dégagé une série d'actions permettant de répondre aux enjeux, orientations et objectifs déterminés. L'ensemble de ces actions constitue le *Plan d'action* du bassin versant.

Pour une meilleure compréhension du lecteur, des versions de l'analyse du bassin versant de la rivière du Moulin (versions intégrale et résumée) sont disponibles à la bibliothèque Paul-Émile Boulet de l'université du Québec à Chicoutimi et dans les bibliothèques municipales de Chicoutimi et de Laterrière.

## RÉSUMÉ

L'analyse du bassin versant de la rivière du Moulin, impliquant un portrait des réalités humaines, socio-économiques et environnementales en plus d'un diagnostic des problématiques liées à l'eau sur le territoire, a été publiée en novembre 2005. De cette analyse, les intervenants du bassin versant ont dégagé quatre enjeux abordant l'eau, les écosystèmes et la biodiversité, la sécurité ainsi que l'accès et la mise en valeur des potentiels récréatifs et éducatifs liés à l'eau sur le bassin versant. Des orientations, des objectifs puis des indicateurs découlent de ces enjeux. Afin de répondre aux objectifs ainsi définis, quatorze domaines d'interventions ont été déterminés. Ils viseront essentiellement l'éducation populaire à la GIEBV, l'acquisition de connaissances, la concertation et l'application de meilleures pratiques d'usage pour certains domaines affectant particulièrement l'eau du bassin versant.

Préliminaire

## TABLE DES MATIÈRES

|   |      |
|---|------|
| ÉQUIPE DE RÉALISATION .....               | iii  |
| REMERCIEMENTS .....                       | iv   |
| AVANT-PROPOS.....                         | v    |
| RÉSUMÉ.....                               | vi   |
| TABLE DES MATIÈRES.....                   | vii  |
| LISTE DES ABRÉVIATIONS .....              | viii |
| LISTE DES TABLEAUX .....                  | viii |
| LISTE DES FICHES .....                    | viii |
| <br>                                      |      |
| INTRODUCTION.....                         | 1    |
| <br>                                      |      |
| 1. ENJEUX, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS..... | 1    |
| <br>                                      |      |
| 2. PLAN D'ACTION .....                    | 1    |
| <br>                                      |      |
| CONCLUSION .....                          | 24   |
| <br>                                      |      |
| BIBLIOGRAPHIE .....                       | 25   |

Préliminaire

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

|        |  |
|--------|--|
| GIEBV  | Gestion intégrée de l'eau par bassin versant   |
| OBV    | Organisme de bassin versant  |
| PDE    | Plan directeur de l'eau  |
| RIVAGE | Regroupement des intervenants pour la valorisation et l'aménagement global et écologique de la rivière du Moulin |

## LISTE DES TABLEAUX

|            |   |   |
|------------|---|---|
| Tableau 1. | Enjeux, orientations, objectifs et indicateurs du plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière du Moulin ..... | 2 |
|------------|---|---|

## LISTE DES FICHES

|           |  |    |
|-----------|--|----|
| Fiche 1.  | Eau potable et eaux usées.....                     | 8  |
| Fiche 2.  | Eau souterraine .....                              | 9  |
| Fiche 3.  | Harmonisation des usages.....                      | 11 |
| Fiche 4.  | Écosystèmes et espèces d'intérêt particulier ..... | 12 |
| Fiche 5.  | Éducation et sensibilisation.....                  | 13 |
| Fiche 6.  | Acquisition de connaissances.....                  | 14 |
| Fiche 7.  | Eau de surface .....                               | 15 |
| Fiche 8.  | Sécurité civile .....                              | 16 |
| Fiche 9.  | Critères de qualité et de mise en valeur .....     | 17 |
| Fiche 10. | Activités récréatives et éducatives .....          | 18 |
| Fiche 11. | Agriculture .....                                  | 19 |
| Fiche 12. | Foresterie .....                                   | 20 |
| Fiche 13. | Surveillance du bassin versant .....               | 22 |
| Fiche 14. | Territoire public .....                            | 23 |

## INTRODUCTION

Comme organisme de bassin versant (OBV), le RIVAGE a le mandat de réaliser un plan directeur de l'eau (PDE) pour l'instauration de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) sur le bassin versant de la rivière du Moulin. En novembre 2005, le RIVAGE publiait la première partie du PDE, soit l'analyse du bassin versant (Comité de bassin versant RIVAGE de la rivière du Moulin, 2005a,b)<sup>1,2</sup>. De cette analyse découle la suite de l'élaboration du PDE. D'abord la détermination d'enjeux, d'orientations et d'objectifs. Ensuite, l'élaboration d'un plan d'action.

Depuis janvier 2006, RIVAGE s'est appliqué à réaliser ces deux dernières étapes du PDE et présente le résultat de sa réflexion dans le présent document.

Les enjeux, orientations et objectifs découlent des réalités et des problématiques soulevées par l'analyse. Les enjeux représentent ce que l'on veut préserver ou acquérir en matière de gestion de l'eau sur le territoire. Les orientations sont les grands moyens d'intervention sur la manière dont on tentera de répondre aux enjeux. Enfin, les objectifs identifient les résultats à atteindre, et les indicateurs qui sont les indices mesurables et quantifiables témoignant de l'atteinte ou non des objectifs.

Le plan d'action regroupe les domaines d'intervention pour lesquels il convient de réaliser des actions qui répondront concrètement aux enjeux et solutionneront les différents problèmes affectant l'eau, l'environnement et la liberté d'en jouir sur le bassin versant.

Équipés de ces outils, les intervenants et les usagers d'un tel territoire pourront agir plus efficacement, de manière concertée et coordonnée pour la mise en oeuvre de la GIEBV sur le bassin versant de la rivière du Moulin.

---

<sup>1</sup> COMITÉ DE BASSIN VERSANT RIVAGE DE LA RIVIÈRE DU MOULIN. 2005a. *Analyse du bassin versant de la rivière du Moulin, Version intégrale*, Saguenay, 245 pages et 8 annexes.

<sup>2</sup> COMITÉ DE BASSIN VERSANT RIVAGE DE LA RIVIÈRE DU MOULIN. 2005b. *Analyse du bassin versant de la rivière du Moulin, Version résumée*, Saguenay, 32 pages et 2 annexes.

## 2. ENJEUX, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

La détermination des enjeux, des orientations et des objectifs a nécessité plusieurs rencontres des membres de la table de concertation du RIVAGE. Après avoir pris connaissance de l'analyse, ils ont identifié les enjeux, c'est-à-dire les grandes priorités communes sur lesquelles doivent porter les actions. Les membres ont ensuite défini des orientations, soit des moyens de répondre à chaque enjeu. Les thèmes de ces orientations, portant essentiellement sur la conscientisation de la population et des intervenants, l'acquisition de connaissances et l'amélioration des pratiques des usages et des interventions, se sont répétés systématiquement pour chacun des enjeux. Finalement, pour chacune des orientations, ils ont ciblé les objectifs établissant les résultats mesurables et quantifiables à atteindre. Pour assurer un suivi de l'atteinte des objectifs, des indicateurs ont été déterminés pour chacun.

Tous les enjeux, orientations, objectifs et indicateurs ont été compilés dans un tableau synthèse dans lequel on peut facilement voir l'association entre chacun d'eux (Tableau 1).

## 3. PLAN D'ACTION

Pour élaborer le plan d'action, une fiche technique a été conçue. Celle-ci permet de décrire le domaine d'intervention en question, suggère des actions possibles rattachées à ce domaine, détaille sa réalisation (priorité, promoteur, et partenaires potentiels).

Cette fiche a été remise à chaque membre, afin que chacun dresse une action rattachée à leurs domaines d'intérêt et leurs champs de compétences. D'autres fiches ont été remplies par les employés du RIVAGE. Ce faisant, les fiches d'action créées proposent des solutions aux principaux problèmes soulevés par le diagnostic de l'analyse et répondent à chacun des enjeux, orientations et objectifs établis. L'ensemble des fiches d'action proposées, sous les thèmes de domaine d'intervention, constituent le plan d'action (Fiches 1-14).

Tableau 1. Enjeux, orientations, objectifs et indicateurs du plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière du Moulin

**ENJEU 1. Assurer une eau de qualité et en quantité suffisante pour répondre aux besoins des usagers**

| <b>Orientations</b>   | <b>Objectifs</b>  | <b>Indicateurs</b>   |
|---|---|--|
| 1.1 Conscientisation de la population et des intervenants aux impacts des usages de l'eau et du territoire sur l'eau                    | 1.1.1 Développer, acquérir et diffuser des outils de communication permettant d'informer et de sensibiliser les usagers sur les bons et mauvais usages ainsi que leurs impacts sur l'eau et le bassin versant | <i>En fonction du public (intervenants et population), des usages abordés et des outils utilisés...</i><br>Nombre d'outils développés<br>Nombre d'outils acquis<br>Nombre d'activités de communication<br>Nombre de participants   |
| 1.2 Acquisition de connaissances sur les usages de l'eau et du bassin versant et identification des usages ayant un impact sur l'eau    | 1.2.1 Obtenir, produire et échanger des données concernant l'ensemble des usages de l'eau et du bassin versant ainsi que leurs impacts sur l'eau  | <i>En fonction du type de données, des usages et des intervenants impliqués...</i><br>Nombre de sollicitations de données faites par RIVAGE<br>Nombre de réponses aux sollicitations de RIVAGE<br>Nombre de projets de production de données<br>Nombre de demandes d'information faites au RIVAGE  |
|   | 1.2.2 Identifier les usages ayant un impact sur l'eau et évaluer le degré d'importance de leur impact (mineur, moyen, majeur)   | <i>En fonction de la nature de l'eau (souterraine ou de surface) et du degré d'importance des impacts...</i><br>Liste des usages ayant un impact sur l'eau et l'intensité de l'impact  |
| 1.3 Acquisition de connaissances sur l'état de l'eau et sur les milieux physiques dans lesquels l'eau s'écoule sous terre et en surface | 1.3.1 Obtenir, produire et échanger des données sur la qualité, la quantité et la dynamique hydrologique de l'eau de surface et souterraine du bassin versant   | <i>En fonction de la nature de l'eau (souterraine ou de surface), du type de données et des intervenants impliqués ...</i><br>Nombre de sollicitations de données faites par RIVAGE<br>Nombre de réponses aux sollicitations de RIVAGE<br>Nombre de projets de production de données<br>Nombre de demandes d'information faites au RIVAGE<br>Nombre de stations d'échantillonnage, de lecture et de mesure<br>Nombre d'échantillons, de lectures et de mesures<br>Nombre et valeur de paramètres analysés, lus et mesurés<br>Valeur de l'IQBP<br>Valeur de la cote de qualité pour la baignade |

|   |   |  |
|---|---|--|
|   | <p>1.3.2 Obtenir, produire et échanger des données sur les milieux géologiques aquifères</p>  | <p><i>En fonction de la nature des milieux (souterrains ou de surface), du type de données et des intervenants impliqués ...</i></p> <p>Nombre de sollicitations de données faites par RIVAGE<br/> Nombre de réponses aux sollicitations de RIVAGE<br/> Nombre de projets de production de données<br/> Nombre de demandes d'information faites au RIVAGE<br/> Nombre de stations d'échantillonnage, de lecture et de mesure<br/> Nombre d'échantillons, de lectures et de mesures<br/> Nombre et valeur de paramètres analysés, lus et mesurés<br/> Niveau de vulnérabilité des aquifères</p> |
|   | <p>1.3.3 Évaluer la vulnérabilité des plans et cours d'eau de surface et des nappes phréatiques</p>   | <p><i>En fonction de la nature des milieux (souterrains et de surface) et du degré de vulnérabilité...</i></p> <p>Nombre de plans d'eau, de cours d'eau et de nappes phréatiques évalués</p>   |
| <p>1.4 Amélioration de la pratique des usages et des interventions effectuées sur le territoire</p> | <p>1.4.1 Établir des <i>critères de qualité</i> pour l'eau par portions de territoire adaptés à leurs réalités</p> <hr/> <p>1.4.2 Réaliser des projets d'amélioration et de maintien de la qualité et de la quantité de l'eau</p> | <p><i>En fonction de la nature de l'eau (souterraine ou de surface), de l'usage ou de l'intervention et des intervenants impliqués ...</i></p> <p>Nombre de critères établis<br/> Nombre de critères respectés</p> <hr/> <p><i>En fonction de la nature des écosystèmes aquatiques, des portions de bassin versant et des intervenants impliqués...</i></p> <p>Nombre de projets de conservation démarrés et réalisés<br/> Nombre de projets de restauration démarrés et réalisés<br/> Nombre de projets de mise en valeur démarrés et réalisés</p>  |

**ENJEU 2. Assurer la conservation, la restauration et la mise en valeur des écosystèmes dans lesquels l'eau s'écoule.**

| <b>Orientations</b>   | <b>Objectifs</b>   | <b>Indicateurs</b>  |
|---|--|---|
| 2.1 Conscientisation de la population et des intervenants à l'influence des écosystèmes sur la qualité et la dynamique de l'eau | 2.1.1 Développer, acquérir et diffuser des outils de communication permettant d'informer et de sensibiliser les usagers sur l'état des écosystèmes ainsi que leurs impacts sur l'eau   | <i>En fonction du public (intervenants et population), des écosystèmes abordés et des outils utilisés...</i><br>Nombre d'outils développés<br>Nombre d'outils acquis<br>Nombre d'activités de communication<br>Nombre de participants   |
| 2.2 Acquisition de données sur l'état des écosystèmes et de la biodiversité   | 2.2.1 Obtenir, produire et échanger des données sur les milieux aquatiques souterrains et de surface, humides, riverains et terrestres, les habitats, leurs communautés ainsi que leurs impacts sur l'eau et le bassin versant | <i>En fonction du type de données, des écosystèmes et des intervenants impliqués...</i><br>Nombre de sollicitations de données faites par RIVAGE<br>Nombre de réponses aux sollicitations de RIVAGE<br>Nombre de projets de production de données<br>Nombre de demandes d'information faites au RIVAGE<br>Valeur de l'IIB<br>Valeur de l'IQBR<br>Valeur de l'IQH (attention à la conformité d'application)<br>Valeur de l'aire équivalente de coupe (AEC) |
| 2.3 Amélioration et maintien de la biodiversité, de la qualité et de la dynamique des écosystèmes dans lesquels l'eau s'écoule  | 2.3.1 Établir des <i>critères de qualité</i> de la biodiversité et des écosystèmes par portions de territoire adaptés à leurs réalités   | <i>En fonction de la nature des écosystèmes, des portions de bassin versant et des intervenants impliqués...</i><br>Nombre de critères établis<br>Nombre de critères respectés  |
|   | 2.3.2 Réaliser des projets de conservation, de restauration et de mise en valeur de la biodiversité, des écosystèmes et du territoire  | <i>En fonction de la nature des écosystèmes, des portions de bassin versant et des intervenants impliqués...</i><br>Nombre de projets de conservation démarrés et réalisés<br>Nombre de projets de restauration démarrés et réalisés<br>Nombre de projets de mise en valeur démarrés et réalisés  |

**ENJEU 3. Assurer la sécurité et réduire les dommages causés aux usagers et aux biens par les perturbations naturelles et anthropiques affectant la qualité et la dynamique de l'eau**

| <b>Orientations</b>   | <b>Objectifs</b>   | <b>Indicateurs</b>   |
|---|--|--|
| 3.1 Incitation des usagers à faire preuve de prudence et de prévoyance à l'égard des risques présents sur le bassin versant | 3.1.1 Développer, acquérir et diffuser des outils de communication permettant d'informer et de sensibiliser les usagers sur les risques pour la santé et la sécurité | <p><i>En fonction du public (intervenants et population), des risques abordés et des outils utilisés...</i></p> <p>Nombre d'outils développés<br/>           Nombre d'outils acquis<br/>           Nombre d'activités de communication<br/>           Nombre de participants</p>   |
| 3.2 Identification et évaluation des risques présents sur le bassin versant   | 3.2.1 Obtenir, produire et échanger des données sur les risques présents pour la santé et la sécurité des usagers ainsi que la sécurité des biens                    | <p><i>En fonction du type de données, des risques et des intervenants impliqués...</i></p> <p>Nombre de sollicitations de données faites par RIVAGE<br/>           Nombre de réponses aux sollicitations de RIVAGE<br/>           Nombre de projets de production de données<br/>           Nombre de demandes d'information faites au RIVAGE<br/>           Nombre de risques identifiés, analysés et retenus</p> |
| 3.3 Élimination ou atténuation des risques pour la santé et la sécurité des usagers ainsi que pour la sécurité des biens    | 3.3.1 Établir des <i>critères</i> qui visent l'élimination ou la réduction des risques par portions de territoire adaptés à leurs réalités                           | <p><i>En fonction des risques et des intervenants impliqués...</i></p> <p>Nombre de critères établis<br/>           Nombre de critères respectés<br/>           Nombre de mesures de prévention et d'atténuation<br/>           Nombre de mesures de préparation et d'intervention<br/>           Nombre de mesures visant le rétablissement</p>   |
|   | 3.3.2 Réaliser des projets d'élimination et d'atténuation des risques pour la sécurité des usagers ainsi que pour la sécurité des biens                              | <p><i>En fonction des risques et des intervenants impliqués...</i></p> <p>Nombre de projets démarrés et réalisés</p>   |

**ENJEU 4. Favoriser l'accessibilité et mettre en valeur les potentiels récréatifs et éducatifs liés à l'eau et au bassin versant**

| <b>Orientations</b>   | <b>Objectifs</b>   | <b>Indicateurs</b>  |
|---|--|---|
| 4.1 Conscientisation de la population et des intervenants aux différentes valeurs récréatives et éducatives liées à l'eau et au bassin versant                                    | 4.1.1 Développer, acquérir et diffuser des outils de communication permettant d'informer et de sensibiliser les usagers sur les potentiels récréatifs et éducatifs liés à l'eau et au bassin versant | <i>En fonction du public (intervenants et population), des potentiels récréatifs et éducatifs abordés et des outils utilisés...</i><br>Nombre d'outils développés<br>Nombre d'outils acquis<br>Nombre d'activités de communication<br>Nombre de participants  |
| 4.2 Acquisition de connaissances sur les potentiels récréatifs et éducatifs ainsi que sur les activités récréatives et éducatives existantes liés à l'eau et au bassin versant    | 4.2.1 Obtenir, produire et échanger des données sur les potentiels et les activités récréatives et éducatives liés à l'eau et au bassin versant  | <i>En fonction du type de données, des potentiels récréatifs et éducatifs et des intervenants impliqués...</i><br>Nombre de sollicitations de données faites par RIVAGE<br>Nombre de réponses aux sollicitations de RIVAGE<br>Nombre de projets de production de données<br>Nombre de demandes d'information faites au RIVAGE<br>Nombre de potentiels récréatifs et éducatifs étudiés<br>Nombre d'activités récréatives et éducatives existantes étudiées |
| 4.3 Récupération, maintien et développement des potentiels récréatifs et éducatifs ainsi que des activités récréatives et éducatives existantes liés à l'eau et au bassin versant | 4.3.1 Établir des <i>critères de mise en valeur</i> des potentiels récréatifs et éducatifs liés à l'eau et au bassin versant   | <i>En fonction des types de potentiels récréatifs et éducatifs et des intervenants impliqués...</i><br>Nombre de critères établis<br>Nombre de critères respectés   |
|   | 4.3.2 Réaliser des projets de développement, de restauration et de mise en valeur d'activités récréatives et éducatives liés à l'eau et au bassin versant  | <i>En fonction des types de potentiels récréatifs et éducatifs et des intervenants impliqués...</i><br>Nombre de projets de restauration démarrés et réalisés<br>Nombre de projets de développement démarrés et réalisés<br>Nombre de projets de mise en valeur démarrés et réalisés  |

|   |  |  |
|---|--|--|
| 4.4 Maintien et développement de l'accessibilité à l'eau et au bassin versant | 4.4.1 Favoriser la récupération, le maintien, le développement et la promotion de l'accessibilité pour tous à l'eau et au bassin versant | <i>En fonction du type de sites d'accès...</i><br>Nombre de projets de récupération, de maintien, de développement et de promotion de l'accessibilité<br>Nombre de sites concernés<br>Superficie rendue accessible     |
|   | 4.4.2 Maintenir le territoire public actuel du bassin versant  | Superficie du territoire public  |
|   | 4.4.3 Favoriser la conciliation des différents usages dans le respect des tenures actuelles  | <i>En fonction du type de tenures et de l'identité des intervenants impliqués...</i><br>Nombre de conflits rapportés<br>Nombre de tables de concertation<br>Nombre d'intervenants<br>Nombre d'ententes de conciliation |
|   | 4.4.4 Encourager l'engagement des propriétaires privés qui veulent rendre accessibles leurs terrains                                     | <i>En fonction du type de sites d'accès et de l'identification des intervenants concernés...</i><br>Nombre de projets (communications et actions)<br>Nombre de propriétaires concernés<br>Superficie de servitude      |

**DOMAINE D'INTERVENTION**

Eau potable et eaux usées

NO 1

**DESCRIPTION**

Il est nécessaire de disposer d'eau potable en quantité suffisante pour assurer les besoins vitaux et domestiques de la population. L'utilisation de l'eau potable génère des eaux usées dont on doit disposer de façon adéquate. En général, comme sur le bassin versant, l'approvisionnement en eau potable des citoyens est en grande partie assuré par les municipalités (aqueduc), mais une partie non négligeable des citoyens s'alimente à l'aide de puits (eau souterraine). La gestion des eaux usées est également partagée entre la municipalité (réseaux d'égouts et usine d'épuration) et les citoyens (fosses septiques et champs d'épuration).

L'analyse du bassin versant démontre que les données sur la qualité de l'eau distribuée, les risques de pénurie et les impacts des eaux usées rejetées dans l'environnement demeurent méconnues.

Le suivi de l'efficacité de la distribution de l'eau potable et de l'impact des eaux usées sur les milieux dans lesquels elles s'écoulent pourrait assurer la pérennité de l'approvisionnement durable des usagers en eau potable et la protection de l'environnement.

**ACTIONS POSSIBLES**

- ◆ Révision et réaménagement du système d'égouts
- ◆ Réduction des pertes d'eau dans le réseau d'aqueduc
- ◆ Aide financière pour analyse de puits privés
- ◆ Autres

**PRIORITÉ**

Très importante

**PROMOTEUR**

RIVAGE

**PARTENAIRES POTENTIELS**

Citoyens

Organismes du domaine de l'environnement

Entreprises et industries

Institution d'enseignement et de recherche

Ville de Saguenay

Municipalités régionales de comtés du Fjord-du-Saguenay et de Charlevoix

Ministères provinciaux et fédéraux

Autres

Les actions possibles se concrétiseront via des projets liés à des ententes volontaires d'action (contrats de bassin). Dans chacune de ces ententes seront détaillés le maître d'œuvre, les sources de financement, le budget, l'échéancier et le secteur du bassin versant concerné par ces projets.

**DOMAINE D'INTERVENTION**

NO 2

Eau souterraine

**DESCRIPTION**

Les **aquifères** servent de source d'alimentation en eau potable d'agglomérations urbaines, de plusieurs résidences, de commerces et industries sur le bassin versant. Ils se doivent de contenir de l'eau de qualité et en quantité suffisante pour assurer ces services.

L'analyse du bassin versant indique que les connaissances sur les aquifères du bassin versant sont très limitées. Le seul aquifère relativement bien connu présente une vulnérabilité à la contamination.

Des mesures de protection de l'eau souterraine sont primordiales pour la santé et le bien-être de la population locale.

**AQUIFÈRE**

L'eau souterraine est une eau qui s'est infiltrée dans les terrains et occupe les espaces libres entre les particules des dépôts meubles, entre les grains dans les roches, ainsi que dans les fissures et les fractures traversant le socle rocheux. Les formations géologiques poreuses laissant circuler de l'eau souterraine en grande quantité sont appelées des aquifères.

**ACTIONS POSSIBLES**

- ◆ Caractérisation des aquifères (localisation, qualité de l'eau, volume, géométrie, structure interne, taux de recharge, vulnérabilité à la contamination, etc.)
- ◆ Identification des sources de contamination potentielles
- ◆ Détermination des zones de protection en surface
- ◆ Projets de fin d'étude (hydrogéologie)
- ◆ Plan de protection
- ◆ Autres

**PRIORITÉ**

Très importante

**PROMOTEUR**

RIVAGE

**PARTENAIRES POTENTIELS**

Citoyens

Organismes du domaine de l'environnement

Organismes des domaines de la faune et de la flore

Organismes du domaine récréotouristique

Entreprises et industries

Institution d'enseignement et de recherche

Ville de Saguenay

Municipalités régionales de comtés du Fjord-du-Saguenay et de Charlevoix

Ministères provinciaux et fédéraux

Autres

Les actions possibles se concrétiseront via des projets liés à des ententes volontaires d'action (contrats de bassin). Dans chacune de ces ententes seront détaillés le maître d'œuvre, les sources de financement, le budget, l'échéancier et le secteur du bassin versant concerné par ces projets.

Préliminaire

**DOMAINE D'INTERVENTION**

Harmonisation des usages

NO 3

**DESCRIPTION**

La gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) tient compte de l'ensemble des usages de l'eau d'un territoire drainé par une rivière et ses tributaires. Les usages de l'eau du bassin versant sont aussi variés que le nombre d'intervenants qu'on y trouve. Les usages d'un acteur de l'eau peuvent avoir un impact sur les usages d'un autre, notamment de l'amont vers l'aval. L'incompatibilité des usages dans un endroit donné peut également générer des conflits d'usage.

L'analyse du bassin versant avance que des conflits d'usage potentiels peuvent survenir pour une même portion de territoire. Par exemple, la cohabitation des diverses activités (forestière, minière, récréative, etc.) se déroulant en territoire public peut engendrer certains conflits entourant l'usage de l'eau et du territoire.

La concertation de tous les acteurs de l'eau dans une portion donnée du bassin versant peut prévenir les conflits liés à l'utilisation de l'eau et du territoire.

**ACTIONS POSSIBLES**

- ◆ Séances d'information publique
- ◆ Visites des intervenants par le RIVAGE
- ◆ Participation des intervenants et du RIVAGE aux diverses consultations publiques
- ◆ Signatures d'ententes d'usages par des intervenants
- ◆ Autres

**PRIORITÉ**

Très importante

**PROMOTEUR**

RIVAGE

**PARTENAIRES POTENTIELS**

Table de concertation du RIVAGE

Autres

Les actions possibles se concrétiseront via des projets liés à des ententes volontaires d'action (contrats de bassin). Dans chacune de ces ententes seront détaillés le maître d'œuvre, les sources de financement, le budget, l'échéancier et le secteur du bassin versant concerné par ces projets.

**DOMAINE D'INTERVENTION**  
Écosystèmes et espèces d'intérêt particulier

**NO 4**

**DESCRIPTION**

Les écosystèmes et les espèces végétales et animales qui les composent jouent des rôles écologiques importants pour la qualité et la quantité de l'eau. La filtration, l'oxygénation et la régularisation des niveaux de l'eau en sont de bons exemples.

L'analyse du bassin versant révèle la présence de faits qui peuvent influencer négativement la qualité et la quantité de l'eau sur le territoire, notamment des berges artificialisées, des sols dénudés, des habitats fauniques perdus.

La protection, la restauration et la mise en valeur des écosystèmes du bassin versant pourraient assurer une meilleure connaissance de l'état de ces écosystèmes et l'amélioration des rôles écologiques de ces derniers.

**ACTIONS POSSIBLES**

- ◆ Localisation et nettoyage des dépotoirs clandestins
- ◆ Plantation d'arbres et d'arbustes
- ◆ Stabilisation de berges
- ◆ Aménagement d'habitats d'omble de fontaine
- ◆ Aménagement de boisés en milieux agricoles, forestiers et urbanisés
- ◆ Protection des espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées
- ◆ Protection des marais, marécages, tourbières et autres milieux humides
- ◆ Calcul d'indices de qualité environnementale (IQBR, IQH, IIB)
- ◆ Autres

**PRIORITÉ**

Très important

**PROMOTEUR**

RIVAGE

**PARTENAIRES POTENTIELS**

Citoyens  
Organismes du domaine de l'environnement  
Organismes des domaines de la faune et de la flore  
Organismes du domaine récréotouristique  
Entreprises et industries  
Institutions d'enseignement et de recherche  
Ville de Saguenay  
Municipalités régionales de comtés du Fjord-du-Saguenay et de Charlevoix  
Ministères provinciaux et fédéraux  
Autres

Les actions possibles se concrétiseront via des projets liés à des ententes volontaires d'action (contrats de bassin). Dans chacune de ces ententes seront détaillés le maître d'œuvre, les sources de financement, le budget, l'échéancier et le secteur du bassin versant concerné par ces projets.

**DOMAINE D'INTERVENTION**

Éducation et sensibilisation

NO 5

**DESCRIPTION**

La gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV), comme la conservation de l'environnement en général, est un discours relativement nouveau et méconnu par la population. Les problèmes de dégradation de la qualité de l'eau et de carence en quantité d'eau sont liés aux usages que l'on fait de l'eau et du territoire dans lequel elle s'écoule.

L'analyse du bassin versant démontre l'importance de modifier certaines pratiques et valeurs afin d'assurer la qualité de l'eau, de l'environnement et la liberté d'en jouir. Par exemple, on rejette occasionnellement des eaux usées dans les cours d'eau, on perturbe les bandes riveraines naturelles et on aménage des sentiers clandestins un peu partout.

L'éducation et la sensibilisation des usagers et des intervenants du bassin versant aux principes de la GIEBV pourraient amener une meilleure participation de la population au devenir de l'eau et l'adoption de comportements plus respectueux de l'environnement, et par conséquent, de l'eau.

**ACTIONS POSSIBLES**

- ◆ Programme éducatif scolaire
- ◆ Programme d'éducation populaire (kiosques, interventions, fêtes populaires, etc.)
- ◆ Création de matériel didactique (dépliants, panneaux, affiches, maquettes, jeux, etc.)
- ◆ Création d'un lieu public d'information sur l'environnement et la GIEBV
- ◆ Création d'une équipe permanente spécialisée en éducation populaire
- ◆ Autres

**PRIORITÉ**

Très importante

**PROMOTEUR**

RIVAGE

**PARTENAIRES POTENTIELS**

Citoyens

Organismes du domaine de l'environnement

Organismes des domaines de la faune et de la flore

Organismes du domaine récréotouristique

Entreprises et industries

Institution d'enseignement et de recherche

Ville de Saguenay

Municipalités régionales de comtés du Fjord-du-Saguenay et de Charlevoix

Ministères provinciaux et fédéraux

Autres

Les actions possibles se concrétiseront via des projets liés à des ententes volontaires d'action (contrats de bassin). Dans chacune de ces ententes seront détaillés le maître d'œuvre, les sources de financement, le budget, l'échéancier et le secteur du bassin versant concerné par ces projets.

**DOMAINE D'INTERVENTION**

Acquisition de connaissances

NO 6

**DESCRIPTION**

La collecte d'information sur le bassin versant est la première étape de la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant. Les multiples sources de données scientifiques sont d'une grande importance pour dresser un portrait fiable et poser un diagnostic approprié aux réalités du bassin versant.

L'analyse du bassin versant révèle que de nombreux sujets demeurent à documenter sur le bassin versant et ses usages. Aussi, plusieurs données existantes n'étaient pas disponibles pour l'analyse du bassin versant.

La réalisation de nouvelles études et le meilleur partage des données existantes entre les divers acteurs de l'eau permettraient de compléter et d'actualiser les connaissances sur l'eau, l'environnement et les usages, et par conséquent, de bien orienter les actions.

**ACTIONS POSSIBLES**

- ◆ Requêtes de données (suivi, répertoire de requêtes, réponses aux requêtes, etc.)
- ◆ Projets d'acquisition de données (analyses, projets de fin d'étude, projets environnementaux, etc.)
- ◆ Diffusion de données (résumés d'études, cartes, graphiques, tableaux, photos, etc.)
- ◆ Autres

**PRIORITÉ**

Très importante

**PROMOTEUR**

RIVAGE

**PARTENAIRES POTENTIELS**

Table de concertation du RIVAGE

Autres

Les actions possibles se concrétiseront via des projets liés à des ententes volontaires d'action (contrats de bassin). Dans chacune de ces ententes seront détaillés le maître d'œuvre, les sources de financement, le budget, l'échéancier et le secteur du bassin versant concerné par ces projets.

**DOMAINE D'INTERVENTION**

NO 7

Eau de surface

**DESCRIPTION**

L'eau de surface du bassin versant est l'objet de nombreux usages (baignade, navigation, pêche, irrigation de cultures, etc.). Tous ces usages dépendent de la quantité et de la qualité de l'eau de surface. Aussi, les usages peuvent influencer la quantité et la qualité de l'eau de surface au point de compromettre la poursuite de ces usages.

L'analyse du bassin versant indique que la qualité de l'eau de surface de la rivière du Moulin varie de bonne à douteuse de sa source (amont) à son embouchure (aval). Diverses sources de pollution pourraient expliquer la détérioration de la qualité de l'eau de surface qui a été observée sur le bassin versant.

La surveillance de la qualité et de la quantité de l'eau de surface, dans le temps et l'espace, permettrait d'identifier les sources de pollution et de les éliminer ou d'en amoindrir les impacts négatifs.

**ACTIONS POSSIBLES**

- ◆ Campagnes périodiques d'échantillonnage d'eau de surface sur la rivière et ses tributaires
- ◆ Analyses bactériologiques et physico-chimiques des échantillons d'eau de surface
- ◆ Mise en place d'une station hydrométrique (débits, fluctuations des niveaux, etc.)
- ◆ Suivi de l'évolution de la quantité et de la qualité de l'eau de surface
- ◆ Autres

**PRIORITÉ**

Très importante

**PROMOTEUR**

RIVAGE

**PARTENAIRES POTENTIELS**

Citoyens

Organismes du domaine de l'environnement

Organismes du domaine récréotouristique

Institution d'enseignement et de recherche

Ville de Saguenay

Municipalités régionales de comtés du Fjord-du-Saguenay et de Charlevoix

Ministères provinciaux et fédéraux

Autres

Les actions possibles se concrétiseront via des projets liés à des ententes volontaires d'action (contrats de bassin). Dans chacune de ces ententes seront détaillés le maître d'œuvre, les sources de financement, le budget, l'échéancier et le secteur du bassin versant concerné par ces projets.

**DOMAINE D'INTERVENTION**

Sécurité civile

NO 8

**DESCRIPTION**

Bien que l'eau soit une source importante de vie et de plaisirs, elle peut également être à l'origine de catastrophes et de destructions. D'un point de vue de sécurité publique, l'eau peut compromettre la santé et la sécurité des personnes de même que la sécurité des biens.

L'analyse du bassin versant soutient que l'eau et les berges, en certains endroits, représente des dangers potentiels pour la sécurité publique. Le risque d'inondations de zones habitées, la présence de berges abruptes et susceptibles aux décrochements, l'accès facile aux eaux vives (rapides, chutes, etc.) sont de bons exemples.

La révision et le développement des mesures de prévention et d'intervention adéquates à chaque type d'incidents pourraient améliorer la protection des personnes et des biens.

**ACTIONS POSSIBLES**

- ◆ Suivi hydrométrique de la rivière du Moulin
- ◆ Révision du plan d'urgence (risque d'inondation)
- ◆ Aménagement d'infrastructures de protection
- ◆ Caractérisation des accès à l'eau
- ◆ Autres

**PRIORITÉ**

Très importante

**PROMOTEUR**

RIVAGE

**PARTENAIRES POTENTIELS**

Citoyens

Organismes du domaine de l'environnement

Organismes du domaine récréotouristique

Entreprises et industries

Institution d'enseignement et de recherche

Ville de Saguenay

Municipalités régionales de comtés du Fjord-du-Saguenay et de Charlevoix

Ministères provinciaux et fédéraux

Autres

Les actions possibles se concrétiseront via des projets liés à des ententes volontaires d'action (contrats de bassin). Dans chacune de ces ententes seront détaillés le maître d'œuvre, les sources de financement, le budget, l'échéancier et le secteur du bassin versant concerné par ces projets.

**DOMAINE D'INTERVENTION**

NO 9

Critères de qualité et de mise en valeur

**DESCRIPTION**

La gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) repose sur la concertation de l'ensemble des intervenants du territoire drainé par une rivière et ses tributaires. Ainsi, cette approche de gestion environnementale permet de tenir compte des attentes, des intérêts et des besoins de la population et de tous les autres acteurs de l'eau du territoire ciblé.

L'analyse du bassin versant signale que l'état du territoire et les problématiques environnementales varient d'un endroit à l'autre sur le bassin versant. Les actions à réaliser doivent être adaptées aux réalités locales sur le bassin versant.

La détermination de *critères de qualité et de mise en valeur* par des représentants des différentes activités de l'ensemble du bassin versant permettrait de cibler des objectifs réalistes et respectueux des réalités des différents secteurs du bassin versant.

**ACTIONS POSSIBLES**

- ◆ Concertation des acteurs de l'eau par zone de bassin versant (table de concertation, séances de consultation publique, sondages, etc.)
- ◆ Détermination des besoins et des usages (potentiels ou existants) par zone de bassin versant
- ◆ Détermination des cibles de qualité environnementale à atteindre par zone de bassin versant (qualité de l'eau, bandes riveraines, habitats fauniques, etc.)
- ◆ Suivi de l'atteinte des cibles déterminées par zone du bassin versant
- ◆ Autres

**PRIORITÉ**

Très importante

**PROMOTEUR**

RIVAGE

**PARTENAIRES POTENTIELS**

Table de concertation du RIVAGE

Autres

Les actions possibles se concrétiseront via des projets liés à des ententes volontaires d'action (contrats de bassin). Dans chacune de ces ententes seront détaillés le maître d'œuvre, les sources de financement, le budget, l'échéancier et le secteur du bassin versant concerné par ces projets.

**DOMAINE D'INTERVENTION**

Activités récréatives et éducatives

NO 10

**DESCRIPTION**

Les activités récréatives et éducatives liées à l'eau sont des usages qu'a à cœur la population du bassin versant. Elles sont une des origines importantes du développement du sentiment d'appartenance des citoyens et de protection de l'environnement locale de la population. Aussi, ces activités peuvent avoir des impacts (négatifs ou positifs) sur l'eau et le territoire où elles se pratiquent.

L'analyse du bassin versant, bien que mentionnant l'existence de quelques activités, révèle surtout un manque de connaissance des potentiels récréatifs et éducatifs en rapport avec l'eau.

La mise en œuvre d'un plan de développement de ces potentiels sur le bassin versant pourrait permettre de développer des activités récréatives et éducatives de natures différentes, accessibles à tous et respectueuses de l'eau et de l'environnement.

**ACTIONS POSSIBLES**

- ◆ Centre d'information et d'interprétation sur le bassin versant
- ◆ Réseaux de sentiers sur le patrimoine naturel et historique liés à l'eau
- ◆ Aménagements d'aire de baignade
- ◆ Aménagements de pistes cyclables sur les berges de la rivière du Moulin
- ◆ Dédommagements pour donation et accessibilité à des terrains riverains
- ◆ Inventaire des infrastructures d'accès au territoire public
- ◆ Autres

**PRIORITÉ**

Importante

**PROMOTEUR**

RIVAGE

**PARTENAIRES POTENTIELS**

Citoyens

Organismes du domaine de l'environnement

Organismes des domaines de la faune et de la flore

Organismes du domaine récréotouristique

Entreprises et industries

Institution d'enseignement et de recherche

Ville de Saguenay

Municipalités régionales de comtés du Fjord-du-Saguenay et de Charlevoix

Ministères provinciaux et fédéraux

Autres

Les actions possibles se concrétiseront via des projets liés à des ententes volontaires d'action (contrats de bassin). Dans chacune de ces ententes seront détaillés le maître d'œuvre, les sources de financement, le budget, l'échéancier et le secteur du bassin versant concerné par ces projets.

**DOMAINE D'INTERVENTION**

Agriculture

NO 11

**DESCRIPTION**

L'agriculture est une activité importante de l'économie québécoise. D'autre part, les activités agricoles peuvent être associées à certaines modifications de l'environnement. La pratique de l'agriculture peut entre autres impliquer de retirer les arbres et les arbustes, d'enrichir les sols et de traiter la végétation cultivée. Lorsqu'elle s'écoule sur les terres agricoles, l'eau de surface peut alors être exposée à des contaminants, éroder les sols et polluer les cours d'eau et l'eau souterraine des environs.

L'analyse du bassin versant indique que les terres agricoles occupent une importante superficie du territoire. Des cours d'eau, plans d'eau, milieux humides et l'eau souterraine s'y trouvent et sont peut-être exposés à certains dangers provenant de cette activité. Des gens habitent aussi les environs de ces terres et peuvent être privés de certaines libertés à cause des impacts de l'agriculture sur l'environnement.

La promotion et l'adoption de pratiques agricoles plus respectueuses des écosystèmes pourraient permettre de préserver une eau de qualité et favoriser un plus grand nombre d'usages de celle-ci et ce, dans une perspective de développement durable.

**ACTIONS POSSIBLES**

- ◆ Sensibilisation des agriculteurs aux pratiques agricoles améliorées
- ◆ Aménagement agro-environnemental (risberme, haie brise-vent, marais filtrant, bande riveraine, etc.)
- ◆ Portrait des productions animales et végétales en fonction de la capacité de support des sous-bassins
- ◆ Aide financière pour acquisition de machinerie agricole plus respectueuse de l'environnement
- ◆ Autres

**PRIORITÉ**

Importante

**PROMOTEUR**

RIVAGE

**PARTENAIRES POTENTIELS**

Citoyens

Organismes du domaine de l'environnement

Entreprises et industries

Institution d'enseignement et de recherche

Municipalités régionales de comtés du Fjord-du-Saguenay et de Charlevoix

Ministères provinciaux et fédéraux

Autres

Les actions possibles se concrétiseront via des projets liés à des ententes volontaires d'action (contrats de bassin). Dans chacune de ces ententes seront détaillés le maître d'œuvre, les sources de financement, le budget, l'échéancier et le secteur du bassin versant concerné par ces projets.

**DOMAINE D'INTERVENTION**

Foresterie

NO 12

**DESCRIPTION**

Les forêts sont des écosystèmes qui ont un effet bénéfique sur l'eau. Par exemple, elles réduisent l'érosion des sols ce qui diminue les matières en suspension dans l'eau. De plus, les forêts maintiennent une température optimale pour la faune aquatique et limitent les grandes variations de débits qui peuvent être destructrices pour les habitats fauniques. La foresterie peut perturber ces rôles écologiques.

L'analyse du bassin versant signale qu'une importante superficie du territoire est couverte de forêts qui font l'objet d'une exploitation forestière, notamment sur les terres publiques du massif des Laurentides. Plusieurs cours d'eau, plans d'eau et milieux humides s'y retrouvent et sont exposés aux impacts des opérations forestières.

La promotion et l'adoption de **pratiques forestières adaptées** plus respectueuses des écosystèmes pourraient favoriser la préservation de la qualité et de l'utilisation de l'eau.

**PRATIQUES FORESTIÈRES ADAPTÉES**

Travaux sylvicoles (récoltes, reboisement, éclaircie, jardinage, etc.) et/ou plan d'aménagement forestier adaptés aux besoins particuliers de certaines espèces, habitats ou utilisateurs (caribous forestiers, regroupement de villégiateurs, etc.).

**ACTIONS POSSIBLES**

- ◆ Restauration et suivi des ponts et ponceaux des chemins forestiers
- ◆ Plans d'aménagement forestier en fonction de la capacité hydrodynamique des sous-bassins
- ◆ Calcul de l'aire équivalente de coupe (AEC)
- ◆ Récolter en hiver sur les sols minces et les sols humides
- ◆ Assurer les processus de régénération naturelle
- ◆ Maintenir ou diminuer le pourcentage d'occupation des sentiers
- ◆ Maintenir ou augmenter les superficies forestières productives
- ◆ Autres

**PRIORITÉ**

Importante

**PROMOTEUR**

RIVAGE

**PARTENAIRES POTENTIELS**

Citoyens

Organismes du domaine de l'environnement

Organismes du domaine récréotouristique

Entreprises et industries

Institution d'enseignement et de recherche

Municipalités régionales de comtés du Fjord-du-Saguenay et de Charlevoix

Ministères provinciaux et fédéraux

Autres

Les actions possibles se concrétiseront via des projets liés à des ententes volontaires d'action (contrats de bassin). Dans chacune de ces ententes seront détaillés le maître d'œuvre, les sources de financement, le budget, l'échéancier et le secteur du bassin versant concerné par ces projets.

Préliminaire

**DOMAINE D'INTERVENTION**

NO 13

Surveillance du bassin versant

**DESCRIPTION**

Dans leur quotidien, les résidants et les utilisateurs du bassin versant sont des observateurs privilégiés de l'eau et du territoire dans lequel elle s'écoule. Le bassin versant étant leur milieu de vie, ils assistent aux aménagements et aux développements du territoire et se préoccupent de l'environnement de la rivière.

L'analyse du bassin versant rapporte les observations ponctuelles de divers témoins ayant vu des situations troublantes pour le maintien de la qualité de l'eau, de l'environnement et de la liberté d'en jouir.

L'instauration d'un système de surveillance volontaire du bassin versant pourrait permettre de suivre l'évolution de certains problèmes dès l'apparition de même qu'en signaler d'autres encore méconnus.

**ACTIONS POSSIBLES**

- ◆ Nomination d'observateurs (citoyens résidants ou utilisateurs) du bassin versant
- ◆ Mise en disponibilité d'une ligne téléphonique d'urgences
- ◆ Mise en ligne de témoignages rapportés
- ◆ Autres

**PRIORITÉ**

Importante

**PROMOTEUR**

RIVAGE

**PARTENAIRES POTENTIELS**

Citoyens

Organismes du domaine de l'environnement

Organismes des domaines de la faune et de la flore

Organismes du domaine récréotouristique

Entreprises et industries

Institution d'enseignement et de recherche

Ville de Saguenay

Municipalités régionales de comtés du Fjord-du-Saguenay et de Charlevoix

Ministères provinciaux et fédéraux

Autres

Les actions possibles se concrétiseront via des projets liés à des ententes volontaires d'action (contrats de bassin). Dans chacune de ces ententes seront détaillés le maître d'œuvre, les sources de financement, le budget, l'échéancier et le secteur du bassin versant concerné par ces projets.

**DOMAINE D'INTERVENTION**

NO 14

Territoire public

**DESCRIPTION**

Le **territoire public** (terres du domaine de l'État) abrite des ressources naturelles essentielles au développement socioéconomique, pour l'industrie forestière et récréotouristique, par exemple. Il recèle également d'une multitude d'écosystèmes, de sites naturels et de paysages exceptionnels.

L'analyse du bassin versant démontre que d'importantes superficies du bassin versant se trouvent sous tenure publique, en majeure partie dans le massif des Laurentides. Facilement accessible à partir des milieux habités, ce territoire public du bassin versant est utilisé à des fins multiples notamment pour la foresterie et la pratique d'activités de plein air dont la chasse, la pêche, la randonnée diverse et la villégiature privée en milieu riverain.

Dans le souci de maintenir ce patrimoine collectif accessible pour l'ensemble des usagers et pour les générations futures, il conviendra d'appliquer une procédure de suivi des propositions d'aménagement, de développement et d'aliénation des terres publiques.

**TERRITOIRE PUBLIC**

On entend par « territoire public » toutes les terres du domaine de l'État. Ainsi, le territoire public intramunicipal qui fait l'objet de conventions de gestion territoriale en faveur de la ville de Saguenay fait également partie de cette appellation. Toutefois, les territoires municipaux voués à une utilisation publique, tels les parcs urbains, sont exclus du sens des termes « territoire public ».

**ACTIONS POSSIBLES**

- ◆ Suivi annuel des superficies des terres publiques
- ◆ Participation aux tables de concertation sur l'usage des terres publiques
- ◆ Intégration des milieux sensibles ou stratégiques dans les divers outils de planification
- ◆ Autres

**PRIORITÉ**

Importante

**PROMOTEUR**

RIVAGE

**PARTENAIRES POTENTIELS**

Citoyens

Organismes du domaine de l'environnement

Organismes des domaines de la faune et de la flore

Organismes du domaine récréotouristique

Municipalités régionales de comtés du Fjord-du-Saguenay et de Charlevoix

Ministères provinciaux et fédéraux

Autres

Les actions possibles se concrétiseront via des projets liés à des ententes volontaires d'action (contrats de bassin). Dans chacune de ces ententes seront détaillés le maître d'œuvre, les sources de financement, le budget, l'échéancier et le secteur du bassin versant concerné par ces projets.

## CONCLUSION

La détermination des enjeux, orientations, objectifs et l'élaboration du plan d'action constituent les deux dernières grandes étapes de l'élaboration du plan directeur de l'eau, principal outil de la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau sur le bassin versant de la rivière du Moulin.

Ce travail a été orienté autour des données rapportées dans l'analyse du bassin versant préalablement réalisée. Il résulte d'une intense réflexion à laquelle ont participé les membres de la table de concertation du RIVAGE. Ensemble, ils ont su identifier les réalités caractéristiques du bassin versant constituant un grand intérêt pour une protection et un développement durable de l'eau, de l'environnement et de la liberté d'en jouir. Ils se sont également appliqués à définir des domaines d'interventions pertinents à la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau sur le bassin versant de la rivière du Moulin.

Le RIVAGE dispose maintenant d'une analyse du bassin versant, d'enjeux, d'orientations, d'objectifs et d'un plan d'action qu'il verra à assembler en un plan directeur de l'eau. Cette étape accomplie, il présentera ce plan aux différents usagers et intervenants du bassin versant de la rivière du Moulin et entreprendra la signature d'ententes d'usages volontaires (contrats de bassin) qui concrétiseront alors une meilleure gestion de l'eau et du bassin versant de la rivière du Moulin, comme de ses usages.

Préliminaire

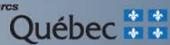
Comité de bassin versant



**RIVAGE** de la rivière du Moulin  
397 rue Racine Est, C.P. 816  
Chicoutimi, Qc, G7H 5E8  
Tél. : (418) 545-9245  
Télééc. : (418) 545-6767  
Courriel : [rivage@rivagedumoulin.org](mailto:rivage@rivagedumoulin.org)  
Site WEB : [www.rivagedumoulin.org](http://www.rivagedumoulin.org)

**Partenaires financiers :**

Développement durable,  
Environnement  
et Parcs



Fondation de la faune  
de Québec



FONDS D'ACTION  
QUÉBÉCOIS POUR LE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Partenaire financier

